

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2023-29  
En exercice 18  
Présents 14  
Votants 17

Séance du 10 juillet 2023

Date de la Convocation  
03/07/2023  
Date de l'affichage  
03/07/2023

L'an deux mil vingt-trois,  
et le dix juillet,  
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances,  
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération  
Participation de la commune  
au voyage scolaire

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD,  
Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie  
DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Nelly GUICHARD, Christopher HAUBRUGE,  
Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET

Absents : Thomas GAND (pouvoir à M. ATRON), François-Damien GROS,  
Claudine MARCHAND (pouvoir à C. FOURNIER), Irène ROUCHE (pouvoir à B.  
MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Vu la délibération n° 2017-31 du 2 mars 2017 concernant la mise en place d'un dispositif d'aides  
aux voyages scolaires pour les familles de VAL-SONNETTE,

Vu les 28 demandes d'aides suite au voyage organisé à QUIBERON en 2023 par l'école de Vincelles  
– VAL-SONNETTE,

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**VALIDE** la subvention d'un montant de 2700€ suite aux demandes reçues pour le voyage à  
QUIBERON,

**DIT** que cette somme viendra en déduction du reste à payer pour les familles des enfants de Val-  
Sonnette ayant effectivement participé au voyage scolaire à QUIBERON,

**DIT** que cette subvention sera directement versée à la coopérative scolaire de l'école de Vincelles,  
VAL-SONNETTE.

Fait et délibéré  
A VAL-SONNETTE le 10/07/2023  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Maire, MONNET Brigitte

